

DECISION DU MAIRE N° 24-079

**ACTE MODIFICATIF AUGMENTATION N° 5 – MARCHÉ 2021-03
REHABILITATION DES VESTIAIRES DU STADE DES AULNES A LA FALAISE (78 EPONE) –
LOT 2 DEMOLITION – GROS ŒUVRE – CARRELAGE – RAVALEMENT PHASE LOGEMENT**

Prise en application de la délibération N° 23-051 du Conseil municipal de la commune d'Épône du 28 août 2023, donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire d'Épône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 août 2023 chargeant le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Considérant la nécessité pour la commune d'exécuter des modifications d'ouvertures sur le bâtiment « logement ».

DECIDE

Article 1 : De signer l'acte modificatif N° 5 du marché 2021-03, lot 2 Démolition – Gros œuvre - Carrelage - Ravalement, passé avec la société MS BAT sise 56 rue La Bruyère 93420 VILLEPINTE pour un montant de 6 035 € HT soit 7 242 € TTC (logement) portant le marché total à 267 568,82 € HT (visonnerie et logement) soit 321 082,58 € TTC (visonnerie et logement).

Article 2 : D'indiquer que les prestations modifiées en plus-value seront rémunérées conformément à l'acte modificatif N° 5 et la dépense correspondante sera inscrite au budget.

Article 3 : De dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois, à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

EPONE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le **09 SEP. 2024**
Et publié/affiché le
09 SEP. 2024

Ivica JOVIC



Fait à Épône, le 05 septembre 2024

Ivica JOVIC

